

## UN ÉCHANGE CONSTRUCTIF AVEC LA DIRECTION

# SÉCURITÉ, LOGEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN PRIORITÉ – PARTIE OP/CO

La CFDT Martinique a été reçue par la Directrice Interrégionale Adjointe ainsi que par le Chef des Ressources Humaines, afin de faire le point sur les difficultés rencontrées quotidiennement par les agents.

Nos préoccupations majeures demeurent : **les conditions de travail, la sécurité des personnels et celle des locaux.**

### SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Nous avons sollicité la réalisation d'un audit de sécurité, conduit par l'officier compétent de la Police ou de la Gendarmerie, dans chacun des bâtiments.

Un tel rapport permettra de travailler efficacement au renforcement des dispositifs existants.

La DI Adjointe s'est déclarée favorable à cette proposition, et nous demanderons que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine formation spécialisée.

### MÉDECINE DU TRAVAIL

En l'absence de médecin du travail, les agents sont contraints de consulter des praticiens conventionnés.

La CFDT a demandé qu'un rappel officiel soit diffusé afin de garantir que **les collègues n'aient pas à avancer de frais médicaux.**

### LOGEMENT

La CFDT a proposé à la DI d'examiner la conclusion d'un accord avec les bailleurs sociaux. Celle-ci s'est montrée réceptive à notre suggestion.

De plus, une délégation CFDT a rencontré cette semaine **Action Logement**, qui a confirmé la disponibilité de plusieurs logements vacants.

📍 Les collègues intéressés sont invités à se rapprocher de nous.

### FORMATIONS EN HORAIRES DÉCALÉS

Certaines formations en visioconférence, notamment dans le cadre des changements de branche, des examens professionnels ou des métiers relevant de l'AIFE, sont actuellement programmées entre **3h et 6h du matin.**

La CFDT est intervenue au niveau national et a saisi la DI à ce sujet.

Cette dernière s'est engagée à faire remonter le problème et à veiller à ce que **les agents puissent rester en télétravail à l'issue de ces formations.**

### TOUR DES BUREAUX

#### BUREAU DU FRET

Les locaux vont être **reconfigurés** afin que la caisse soit plus sécurisée.

Nous avons demandé à la DI d'inscrire ce point à la future formation spécialisée afin que les collègues soient pleinement associés au projet et d'identifier précisément leurs besoins.

## **BUREAU DU PORT**

### **Service CI**

Aucun véhicule n'est actuellement attribué à ce service. Ceux empruntés auprès du bureau sont souvent inadaptés.

La CFDT a demandé l'affectation d'un véhicule de type **Duster**.

La DI étudiera les possibilités dans le parc de véhicules en cours de réforme et prendra des dispositions pour résoudre ce problème.

### **Accès à la caisse**

- Absence d'accès pour les personnes handicapées : des crédits existent et doivent être mobilisés à cette fin.
- Alarme des locaux : elle n'est reliée à aucun dispositif. Nous demandons un contrôle et une mise en conformité rapide.

### **Effectifs**

Des améliorations sont perceptibles, mais il subsiste des lacunes nécessitant encore de fortes adaptations de la part des agents.

### **Conditions collectives**

Une **salle de repos commune** est actuellement à l'étude. Elle permettrait de recréer un esprit collectif, fortement mis à mal par le turn-over constant.

### **SÉCURISATION À LA DI**

La mise en place d'un agenda partagé recensant les rendez-vous de chaque service est prévue dans les prochaines semaines.

Cette mesure doit permettre d'anticiper les arrivées dans les locaux et de **renforcer la sécurité générale**.

**La CFDT Martinique salue la tenue de cet échange constructif.**

**Nos revendications sur la sécurité, le logement, la médecine du travail et les conditions collectives ont été entendues.**

🔗 La CFDT restera mobilisée pour veiller à la mise en œuvre concrète de ces avancées.